

Testament de préhistorien en ce qui concerne la méthanisation.

UN PATRIMOINE PRÉHISTORIQUE UNIQUE EN FRANCE À PRÉSERVER

A) Les grottes préhistoriques des causses du Quercy constituent un patrimoine préhistorique d'une richesse et d'une importance exceptionnelles :

– plus de cent soixante grottes préhistoriques :

- 50 grottes-habitats ou grottes-sépulcrales,
- 80 « avens-pièges » contenant les restes d'animaux d'espèces disparues,
- 30 grottes ornées paléolithiques dont 24 dans le département du Lot.

B) Patrimoine unique en France d'abord par la durée du peuplement

Le Quercy a été densément habité par l'Homme à toutes les époques du passé. Les grottes du Quercy renferment des vestiges d'un peuplement humain de plusieurs centaines de millénaires : nos causses ont été habités par *l'homme de Cro-Magnon* pendant le dernier âge glaciaire et, auparavant, par *l'homme de*

Neandertal (Mas Viel, Les Fieux, Livernon) et même par *l'Homo erectus* : des recherches **en cours** dans la grotte de Pradayrol (Caniac) fournissent des indices d'une présence humaine sur le causse de Gramat qui pourrait être antérieure à 300 000 ans et dater peut-être même de 900 000 ans. Le Quercy est une des régions de France les plus anciennement peuplées par l'Homme.

La densité de population protohistorique à partir du Néolithique (il y a 5 000 ans) fut également exceptionnellement importante : avec près de 600 dolmens, le Quercy est l'une des régions européennes les plus riches en dolmens et les dolméniques habitaient également les grottes ou les entrées de grottes (Roucadour, Lot) et enterraient leurs morts non seulement dans les dolmens mais aussi parfois dans les grottes (grottes sépulcrales, exemple : grotte de Foissac, Aveyron, près de Figeac).

Les grottes paléontologiques contiennent les restes des espèces animales disparues qui permettent de retracer toute l'histoire naturelle de notre région depuis un million d'années.

C) Le Quercy est donc une immense réserve archéologique

Les sites préhistoriques ont été découverts plus tardivement en Quercy qu'en Périgord : c'est un avantage car, en Périgord, les méthodes archaïques des fouilles anciennes ont détruit beaucoup de sites tandis qu'en Quercy les méthodes de recherches actuelles respectent les sites et obtiennent un plus grand

nombre d'informations scientifiques. Cette réserve archéologique des causses du Quercy sans cesse révélée par les recherches archéologiques et spéléologiques doit être préservée, elle **contient**

l'histoire naturelle et humaine de notre pays qui reste encore largement à

découvrir. Le potentiel scientifique et archéologique des causses du Quercy est immense.

Exemple Padirac : rivière souterraine, site touristique majeur avec 500 000 visiteurs par an, 20 km de rivière et 40 km de galeries explorées... mais combien à découvrir et quelle est l'étendue du chevelu inextricable de conduits impénétrables par l'homme où vit une faune cavernicole précieuse ? Padirac contient plusieurs sites paléontologiques, au moins un site archéologique du Paléolithique moyen et une faune cavernicole originale et variée avec même un petit escargot nommé par les biologistes *Bithynella Padiraci*.

Tous les scientifiques, dont les préhistoriens, lancent une alerte car ce patrimoine vulnérable est menacé de pollution par les infiltrations liées aux épandages des effluents agricoles industriels : lisiers et maintenant digestats.

Les grottes préhistoriques, particulièrement les grottes ornées, sont extrêmement sensibles à la pollution :

1) Les plans d'épandages des lisiers, puis des digestats, sont fluctuants d'une année sur l'autre : les diverses grottes préhistoriques dont **la répartition s'étend sur l'ensemble des plateaux caussenards** peuvent être, un jour ou l'autre, victimes des infiltrations des produits d'épandage. Exemple : la grotte de Foissac qui est à la fois une grotte touristique ouverte au public (15 000 visiteurs par an), une grotte sépulcrale contenant 50 sépultures chalcolithiques datant de 5 000 ans, une grotte ornée contenant des peintures de bisons datant de 20 000 à 30 000 ans et un site paléontologique avec notamment des ossements de lions des cavernes. Or, la rivière souterraine de Foissac-La Jonquière est polluée par les effluents des élevages industriels, l'eau chargée de purin recouvre périodiquement les squelettes, les galeries sont envahies par des odeurs pestilentielles (arrêt des visites)... Finalement la rivière souterraine, La Jonquière, après avoir pollué la grotte préhistorique, ressort à Balaguier-d'Olt et déverse sa pollution dans la rivière le Lot. La grotte de Foissac donne un exemple parfait du fonctionnement karstique de nos causses. **Question : qui accepterait que le cimetière d'un de nos villages du causse soit régulièrement baigné par les effluents des bergeries et porcheries industrielles ? C'est pourtant le cas de la nécropole préhistorique de Foissac depuis des dizaines d'années)**

En outre la grotte de Foissac illustre **l'inefficacité de notre système de protection : comme toutes les grottes ornées, Foissac est classée « Monument historique » depuis 42 ans** et elle est pourtant depuis longtemps gravement polluée !

Autre exemple d'inefficacité de protection : l'Office du tourisme de Rocamadour a été construit au-dessus de la grotte ornée des Merveilles pourtant classée « Monument historique » depuis 94 ans ! Mais, contrairement aux monuments historiques *visibles* comme les châteaux, les grottes classées ne comportent pas de périmètre de protection (d'un rayon de 500 m) parce que ce sont des monuments souterrains invisibles !

Les grottes préhistoriques, particulièrement les grottes ornées, sont extrêmement sensibles à la pollution. Les spécialistes dont je suis sont préoccupés par la protection des peintures.

3) Nous avons bien d'autres cas de pollution qui ont entraîné des mesures de protections particulières :

– La grotte ornée des Trois-Frères (Ariège), menacée par des élevages industriels, a été classée en 2010 au titre des « sites d'intérêt national » : 2 000 hectares du bassin-versant de la rivière Le Volp ont été ainsi classés par le Conseil d'État pour protéger la grotte. Le même type de classement a été employé récemment pour la grotte ornée de Cussac en Périgord.

– Dans la grotte de Niaux (Ariège), des bisons peints sur les parois ont été lessivés – certains ont disparu – dans les années 1980 par des ruissellements soudains consécutifs à un déboisement sur la colline au-dessus de la grotte.

– La grotte de Lascaux, profondément polluée en une vingtaine d'années par son ouverture aux visiteurs. L'hydrogéologue Laurent Bruxelles vient de montrer que les infiltrations latérales au niveau des parois pouvaient polluer et lessiver les peintures ; ces infiltrations horizontales, qui s'ajoutent à toutes les infiltrations verticales, sont liées à la présence de couches de marnes dans le calcaire... Pour la protection des peintures, toute la colline de Lascaux a donc été sanctuarisée et le fac-similé Lascaux IV a été construit dans la plaine.

– À Altamira, depuis 2011 l'État espagnol limite et contrôle étroitement les élevages sur le plateau, au-dessus de la grotte.

Partout, les services de l'État et les préhistoriens se préoccupent de la protection des grottes ornées et de l'ensemble de notre patrimoine préhistorique.

Pour assurer leur conservation, les grottes ornées récemment découvertes ne sont pas ouvertes au public : quelques-unes sont simplement présentées au public sous forme de fac-similés (Lascaux, Chauvet, Cosquer en préparation).

Pour la protection de chaque grotte préhistorique de nos causses un périmètre de protection devrait être défini par des études géologique et hydrogéologique ; dans ce périmètre serait interdit tout épandage liquide de digestats et de lisiers, sous-produits de l'agriculture industrielle qui est en plein essor sur nos causses quercynois et dans le Ségala. Les dépôts de fumier permanents et l'utilisation de certains produits phytosanitaires devraient être également évités sur les terrains situés au-dessus des grottes.

Différence avec les grands causses de l'Aveyron-Lozère (Larzac, Noir, Méjean, etc.)

Pendant l'âge glaciaire, les grands causses de l'Aveyron-Lozère étaient inhabités car trop élevés en altitude, ils étaient couverts de neige et de glace, tandis que les causses du Quercy, plus bas et riches en grottes et en vallées hospitalières, étaient densément habités par l'Homme : leur patrimoine préhistorique

concerne une plus grande période d'occupation humaine, il est plus riche et plus diversifié que celui des Grands Causses. 1 000 000 de touristes environ visitent le Quercy souterrain chaque année, attirés par notre patrimoine naturel (Padirac, 500 000 visiteurs, Lacave et la grotte de Presque, 200 000) et par notre patrimoine préhistorique (Pech-Merle, Cougnac, Les Merveilles, environ 200 000 visiteurs annuels, Foissac, 15 000 visiteurs, en Aveyron, mais dans les limites géographiques des causses quercynois).

Or, il n'y a pas de méthaniseur ni d'épandages d'effluents agricoles liquides sur les grands causses alors que nous avons dans le Lot 2 méthaniseurs en activité et 4 en construction sur le Ségala dont les eaux s'écoulent vers nos causses... et d'autres encore en projet.

Notre Quercy souterrain possède non seulement un patrimoine valorisant, donnant au Quercy une image de beauté, de nature, de culture, mais il est également un patrimoine économique de première importance car ce million de visiteurs annuels ne se contentent pas de visiter les grottes : ils séjournent dans notre pays !

Michel Lorblanchet

Docteur en Préhistoire, directeur de recherches au CNRS retraité,
membre du CSNM, Comité scientifique national pour la méthanisation raisonnée,
membre de l'AMIE, (Alerte méthanisation industrielle environnement)

Avec l'aimable autorisation de la Société des Etudes du Lot - bull n°2-2022-